

SIGNATURE D'UN ACCORD CADRE ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE ET LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN

Pour un renforcement des relations économiques entre la Mauritanie et la France

Un accord cadre a été signé mardi matin entre la Chambre de commerce, d'industrie et de commerce de Mauritanie et la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen (France).

L'accord qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques entre la Mauritanie et la Normandie stipule que les deux chambres ont décidé de mener des actions à 3 niveaux pour contribuer au développement de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie, au développement des opérateurs économiques de Mauritanie par la mise en place de programmes d'appui aux entreprises. Il vise aussi à développer les relations économiques entre les entreprises de Mauritanie et celles de Normandie, par la réalisation, entre

autres, de missions économiques.

L'accord a été signé par M. Mohamedou Ould Mohamed Mahmoud, président de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture et le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen, M. Christian Herail.

LIRE PAGE 3



Signature d'un accord cadre entre la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen

Pour un renforcement des relations économiques entre la Mauritanie et la France

Un accord cadre a été signé ce matin entre la Chambre de commerce, d'industrie et de commerce de Mauritanie et la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen (France).

L'accord qui a été signé par M. Mohamedou Ould Mohamed Mahmoud, président de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture et le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen M. Christian Herail s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques entre la Mauritanie et la Normandie.

L'accord stipule que les deux chambres ont décidé de mener des actions à 3 niveaux pour:

- contribuer au développement de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie;
- contribuer au développement des opérateurs économiques de Mauritanie par la mise en place de programmes d'appui aux entreprises;
- développer les relations économiques entre les entreprises de Mauritanie et celles de Normandie,



par la réalisation, entre autres, de missions économiques.

Pour chacune de ces actions engagées dans le cadre de cet accord cadre, une convention particulière sera rédigée et ratifiée par les parties concernées par ladite action. Elle réglera les modalités de montages des projets, de recueil des moyens financiers nécessaires

et de réalisation des actions.

La signature de cet accord cadre confirme les liens que souhaitent développer les communautés économiques de Mauritanie et de Normandie.

On rappelle qu'une délégation de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen est en visite dans notre pays depuis quelques jours.